

■ **Fondation complémentaire Isover**, à Lucens (FOSC du 26.08.2002, p. 11). Colom Gabriel et Vuillième Jean-Pierre ne sont plus membres du conseil; leur signature est radiée. Morf Heinz signe désormais collectivement à deux sans restriction. Nouveaux membres du conseil avec signature collective à deux: Bolomey Charles-André, de Lutry, à Epalinges, et Kubli Heinz, de Netstal, à Grandvaux.  
Journal no 3334 du 01.04.2003  
(00937278 / CH-550.0.175.170-4)